

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 15 janvier 2021

Comment développer le chauffage au bois performant ?

Dans le cadre de son Plan climat, ARCHE Agglo lance une enquête, du 15 janvier au 15 mars, en direction des propriétaires de logements afin de connaître leur mode de chauffage. L'objectif est de pouvoir développer le chauffage au bois en proposant, cet automne en fonction des résultats de l'enquête, un système d'aide à l'installation de matériel performant.

Développer le chauffage au bois

L'enquête proposée aux habitants du territoire sur leur mode de chauffage vise notamment la question du chauffage au bois. Il s'agit de recueillir les besoins, contraintes, attentes des propriétaires de logements.

Mieux comprendre les habitudes de chacun en matière de chauffage doit en effet permettre, à terme, de limiter les impacts sur la qualité de l'air.

Concrètement, les résultats de cette enquête permettront de construire un dispositif d'aides financières et d'actions concrètes en vue de développer des dispositifs alternatifs, notamment un chauffage au bois plus efficace et moins polluant.

Comment participer ?

L'enquête est totalement anonyme. Elle est accessible du 15 janvier au 15 mars 2021, sur le site de l'Agglo :

www.archeagglo.fr/chauffage-bois

Durée de l'enquête : entre 10 et 15 minutes

Enquête du 15 janvier au 15 mars 2021

Chauffage au bois :
**vos besoins,
contraintes et
attentes ?**

Dans le cadre du volet Environnement de son Plan Climat, ARCHE Agglo engage une grande enquête pour construire un dispositif d'aides financières et de formations à horizon fin 2021 à l'attention des habitants du territoire.

